

L'avenir de l'Alliance atlantique [fin]

Autor(en): **Delmas, Claude / Montfort**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **106 (1961)**

Heft 9

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Avenir de l'Alliance Atlantique ¹

(Fin)

Politique et défense

tel est le sujet que traite ensuite *Maurice Faure*, agrégé d'histoire, ancien ministre ².

Juridiquement, le problème de la coordination des politiques étrangères des pays membres de l'OTAN ne présente aucun caractère de nouveauté. En effet aucune alliance n'est et ne peut être uniquement militaire, puisqu'elle n'est jamais que l'expression, sous une forme technique particulière, d'une volonté politique.

Pourquoi, dès lors, cette coordination apparaît-elle si difficile à réaliser, et pourquoi peut-on la considérer comme un impératif conditionnant non seulement l'avenir de l'OTAN comme institution internationale, mais aussi celui des pays qui la composent ?

Pour deux séries de raisons : les unes tiennent aux rapports organiques entre la diplomatie et la défense, les autres à la nature de la menace qui pèse sur l'Occident.

A la suite des différentes mesures prises de 1950 à nos jours ³, il faut constater que jamais encore dans l'histoire l'organisation d'une alliance n'avait été poussée aussi loin en temps de paix.

L'article 4 du traité de Washington ⁴, par sa référence à l'«indépendance politique» des Parties, posait surtout la nécessité de consultations politiques, les sujets de celles-ci

¹ Editions *Berger-Levrault*, Paris. Voir le numéro d'août 1961.

² Tout ce qui est souligné dans ce chapitre l'est par nous. Mft.

³ Voir l'étude de Claude Delmas dans le numéro d'août.

⁴ Traité de l'Atlantique nord du 4 avril 1949, article 4 : « Les Parties se consulteront chaque fois que, de l'avis de l'une d'elles, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique ou la sécurité de l'une des Parties sera menacée. »

n'étant limités ni dans leur nature, ni dans leur localisation géographique — élément de première importance pour la fonction politique de l'OTAN.

Cependant il était entendu — le traité de Washington n'ayant décidé ni prévu d'aliénations de souveraineté — que l'OTAN serait une organisation intergouvernementale, non supranationale.

C'est sur cette base que l'OTAN a travaillé. Les Etats signataires auraient-ils, eu égard aux dangers qui pesaient sur eux à l'époque, accepté des aliénations de souveraineté, et par conséquent la supranationalité de l'OTAN, s'ils avaient été sollicités dans ce sens ? Je l'ignore — dit Maurice Faure. Toujours est-il que de parler de supranationalité est aujourd'hui considéré comme portant en soi une modification fondamentale de l'Alliance.

Le problème du « champ géographique » de l'OTAN a été posé ¹. Ce « champ géographique » comprend, en Amérique les territoires des Etats-Unis et du Canada, en Europe les territoires des Etats membres, en Afrique l'Algérie, en Asie la partie asiatique de la Turquie. Mais ce « champ géographique » n'a de sens que sur le plan des engagements militaires. Aucune limitation n'est prévue — par l'article 4 cité plus haut — pour la consultation politique, c'est-à-dire pour la recherche de la coordination des politiques étrangères.

Toutes les adaptations de l'OTAN sont rendues possibles par cet article 4, et qui oserait honnêtement prétendre que « l'intégrité territoriale, l'indépendance politique ou la sécurité » de nos pays ne sont pas directement menacées par l'impérialisme soviétique, et que cette menace constante et générale n'est pas simplement traduite par le célèbre défi de M. Krouchtchev : « Nous vous enterrerons tous » ?

Comment cette vocation mondiale peut-elle être un des facteurs de réforme de l'OTAN ?

¹ Par M. Félix Gaillard, lors d'une session du Conseil en automne 1957, quelques semaines après le lancement du premier satellite artificiel soviétique.

Dans l'état actuel des choses, une question se posant hors du « champ géographique » ne peut être étudiée et discutée par le Conseil atlantique que si les quinze gouvernements sont d'accord. Ce qui fait que, juridiquement, le Conseil atlantique peut se préoccuper de la défense de l'Europe tout en ignorant la pénétration soviétique en Asie, en Afrique, déjà en Amérique du Sud ! A différentes reprises un élargissement de ce « champ géographique » a été réclamé, mais en raison du caractère intergouvernemental de l'OTAN, cet élargissement ne pourrait être obtenu que si les quinze gouvernements étaient d'accord. Le problème serait donc long et difficile à résoudre.

Il est évident aussi qu'une réforme des structures ne réglerait pas le problème. Il faut que l'alliance se dépasse pour devenir « communauté ».

Que traduit alors ce mot « communauté » ? Il traduit essentiellement la prise de conscience de solidarités qui, après avoir été sauvegardées par les dispositifs militaires de l'OTAN, se sont affirmées au point de vouloir aujourd'hui se donner une forme politique.

Il ne faut pas s'y tromper. En réclamant une forme politique, on reste sur le terrain réel car la menace soviétique est aussi grave aujourd'hui qu'elle l'était en 1949. Certes, elle ne se présente pas sous les mêmes formes, mais la politique soviétique se caractérise par la permanence de ses objectifs, non par ses fluctuations tactiques.

Le recul des dirigeants soviétiques devant la certitude de représailles nucléaires, devant le « risque total » (ce qui apporte une éclatante justification à la stratégie de dissuasion adoptée par l'OTAN), n'implique pas et ne signifie pas un renoncement aux objectifs eux-mêmes.

Ne nous laissons surtout pas abuser par les mots — et M. G. Zhukov a dit lui-même que cette coexistence pacifique n'est qu'un « entracte ».

Toute politique occidentale, pour être réaliste, doit se fonder sur la logique communiste. Non certes qu'elle ne puisse

être que défensive, qu'elle ne puisse qu'imaginer des ripostes aux événements provoqués par l'URSS, mais parce que cette logique communiste est un fil directeur solide.

Et c'est alors que l'on peut revenir aux problèmes politiques et diplomatiques qui se posent à l'OTAN pour que sa transformation soit adaptée aux nouvelles expressions tactiques de cette logique.

Cette transformation ne peut être que politique. Sur le plan militaire, il est indispensable que les dispositifs de l'OTAN restent assez forts pour continuer à décourager l'agression, car aucun doute n'est permis : si les dirigeants soviétiques ne restaient pas placés devant le « risque total » de représailles nucléaires en cas d'agression, l'Armée rouge reprendrait sa marche vers l'ouest, et dans tous les pays européens les partis communistes, dont l'influence n'a cessé de décroître depuis 1949, retrouveraient une vigueur nouvelle qui ferait de la subversion une certitude.

Certes, bien des résultats d'ordre politique ont été enregistrés depuis 1949, mais ils sont insuffisants : en effet ils ne doivent pas être jugés dans l'absolu, mais appréciés en fonction de la menace, donc en fonction des impératifs que nous devons surmonter si nous voulons survivre. Ces impératifs peuvent s'exprimer simplement. *D'une part, on ne peut imaginer qu'une alliance soit solide si ses membres sont unis dans la défense et désunis dans la diplomatie. D'autre part, il est moralement inadmissible, intellectuellement contradictoire, politiquement dangereux, que la notion de solidarité atlantique ne soit pas la base de la diplomatie des membres de l'Alliance dans le monde entier.*

Face au « défi global » lancé par l'ensemble du monde communiste à l'ensemble du monde libre, la politique des Occidentaux doit être aussi totale, au sens philosophique du mot. Ceci suppose des aliénations de souveraineté.

Si, en 1949, douze pays ont réagi de la même manière devant l'impérialisme soviétique, c'est qu'ils possédaient en commun un certain nombre de conceptions intellectuelles et

morales — une éthique — qui s'opposaient à la volonté soviétique d'imposer par la force une nouvelle culture.

Le marxisme a prétendu donner une explication du mystère de l'univers social. Non certes une explication divine, mais, dans cette perspective, le « sens de l'histoire » devient l'homologue de la « volonté divine », comme les « lendemains qui chantent » et les « générations futures » sont celui de l'« au-delà » chrétien. Le militant communiste se comporte, dans l'ensemble, à peu près exactement comme le combattant d'une religion encore trop proche de ses origines, encore trop engagée dans la lutte contre les forces qui s'opposent à elle, pour s'être élevée jusqu'à l'idée de tolérance (non dans les principes, qui demeurent des absolus, mais dans les faits).

Pour un communiste la victoire du prolétariat donne aux hommes la vraie liberté, la liberté réelle, tandis que les libertés démocratiques sont des libertés menteuses, mystificatrices, qui camouflent l'oppression sociale. Si tous les hommes ne sont pas marxistes, c'est qu'ils ne sont pas libres.

Tout parti politique est certes engagé dans une sorte de guerre, mais pour le parti communiste cette guerre est une affaire infiniment plus sérieuse, puisqu'il s'agit pour lui de devenir le maître, non pas dans un pays seulement, mais dans le monde entier.

Pour lui, tromper, contraindre, tuer ne sont pas seulement des concessions temporaires de l'idéal aux dures nécessités du réel, ce sont des étapes vers les « lendemains qui chantent ».

C'est cette prétention à une nouvelle culture que les Occidentaux ont rejetée. Ils ne se sont pas dressés contre la thèse selon laquelle la propriété collective est supérieure à la propriété individuelle, ils ne se sont pas dressés devant une certaine conception des liaisons entre les rapports de production, les aspirations sociales et les structures politiques — mais contre ce visage de l'Homme dans lequel ils ne se reconnaissaient pas.

A partir du moment où l'on comprend que les nations occidentales se sauveront ensemble ou périront ensemble,

à partir du moment où l'on comprend que le salut national est conditionné par le salut collectif, il est difficile de ne pas accepter les conséquences de cette évidence.

Aucun pays occidental ne dispose d'un territoire à la mesure des impératifs techniques de l'ère nucléaire. Seuls peuvent aujourd'hui être efficaces des dispositifs stratégiques « étalés » du cap Nord au Caucase, des rives du Pacifique au cœur de l'Allemagne. Or, ce qui est grave, c'est que, si nul ne met en doute ce fait nouveau, les responsables politiques n'en tirent cependant pas les conséquences quant aux nécessaires amputations de souveraineté.

Je ne veux pas discuter — écrit Maurice Faure — de la validité de la thèse en vertu de laquelle il serait contraire à la « grandeur » française d'accepter — autre exemple — l'intégration des forces de défense aérienne. Je demande simplement que l'on prenne en considération les données techniques du problème. Deux paraissent essentielles : — *aussi longtemps que l'on n'aura pas réussi à mettre au point et à rendre « opérationnels » des engins anti-engins, la défense aérienne demeurera non un mythe, mais une survivance de l'ère anté-nucléaire ; — en cas de guerre les pays occidentaux disposeraient d'un délai d'alerte maximum de cinq minutes, ce qui suffit à condamner irrémédiablement tous les plans fondés sur l'idée d'une défense « nationale ».*

Encore une fois, il ne s'agit pas de savoir si, idéalement, le fractionnement national de la défense collective est, ou non, supérieur à l'intégration de cette même défense. Il s'agit simplement de savoir si des défenses « nationales » associées sont, ou non, plus efficaces qu'une défense collective intégrée. Aussi longtemps que l'on n'aura pas posé le problème sous cet angle, on ne pourra lui trouver aucune solution.

Nous ne devons pas nous faire d'illusions : si les dispositifs militaires de l'OTAN en Europe n'étaient plus capables d'imposer la dissuasion, l'Armée rouge ne tarderait pas à reprendre sa marche vers l'Ouest (il en serait ainsi au cas où les troupes américaines quitteraient l'Europe). *Mais à quoi*

serviraient ces dispositifs militaires s'ils devaient être « tournés » par l'Afrique ? L'histoire les jugerait comme elle juge dès maintenant la « ligne Maginot ».

L'OTAN se trouve ainsi affrontée à une double tâche. Elle doit :

- maintenir en Europe des dispositifs militaires suffisamment puissants pour continuer à décourager l'agression¹ ;
- mettre au point, hors d'Europe, une politique assez dynamique et cohérente pour s'opposer à la grande offensive soviétique.

Cette conception « globale » de la défense doit commander une action politique. A plusieurs reprises le général de Gaulle a suggéré l'élaboration d'une « stratégie globale ». Il est difficile de ne pas souscrire à cette suggestion, à condition toutefois que l'idée de « stratégie » se situe non sur le plan de la guerre (seule) mais sur celui de la politique, c'est-à-dire englobe la diplomatie, l'économie, les armées, la guerre psychologique, etc... Mais comment arriver à cette « stratégie globale » sans aliénations de souverainetés, sans transferts de responsabilités et de compétences à des autorités communes ? La question nous paraît se suffire à elle-même et ne s'ouvrir que sur une seule réponse... Cette réponse est le renforcement politique de l'OTAN.

On est parfois tenté de céder au découragement en constatant à quel point certains responsables, par passion ou aveuglement, s'obstinent à nier les évidences les plus aveuglantes. Si nous nous abandonnions au découragement, les Soviétiques triompheraient sans grande peine.

L'histoire connaît une grande loi ; c'est celle de la volonté humaine. Après avoir, en 1949, refusé ensemble un même destin de mépris et d'asservissement, les Occidentaux veulent

¹ L'entrée de l'Espagne à l'OTAN présente un caractère *urgent*, pour donner à ces dispositifs une profondeur suffisante. Il faudra revenir sur ce point, même si le général Norstad est d'un avis différent (voir *Nouvelle Revue de Lausanne* du 10.7.61). Mft.

aujourd'hui, ensemble, donner une forme politique à ce qu'ils considèrent comme leurs communes raisons de vivre, seule cette forme politique pouvant assurer la sauvegarde de leurs raisons de vivre. Ils en ont les moyens. Le problème se pose uniquement en termes de conscience et en termes de volonté.

* * *

Claude Delmas reprend ensuite la plume pour parler de

L'Alliance, instrument du destin des Alliés.

Dans les mots et dans les idées, l'océan Atlantique est devenu un symbole, en ce sens que l'alliance dont l'OTAN est l'expression n'est pas exclusivement militaire : si les circonstances lui ont imposé de donner la priorité à des considérations stratégiques, elle trouve sa justification fondamentale dans une perspective éthique, le communisme contre lequel elle se garde, se voulant plus une nouvelle culture qu'un simple système politique.

L'expression « le monde atlantique » n'est pas une concession aux facilités dangereuses et équivoques de la géopolitique. Elle traduit des réalités profondes. L'histoire nous montre qu'après la « décadence de la Méditerranée », le repli de l'Extrême-Orient sur lui-même, l'ouverture des horizons atlantiques — provoquée sans nul doute par le voyage de Christophe Colomb — le monde s'est organisé dans une très large mesure, depuis le xvi^e siècle, autour de l'Atlantique et en fonction de lui. A partir de sa transformation d'océan d'aventures en océan de commerce, prélude à sa fonction de foyer mondial, de Méditerranée des temps modernes, l'Europe s'est développée en fonction de l'Océan — et, par l'Océan, l'Amérique s'est développée en fonction de l'Europe.

Ce rappel historique ¹ explique et justifie l'article 1 du traité de Washington qui mentionnait que les douze Etats qui s'alliaient étaient « déterminés à sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage commun et leur civilisation ». Cette liberté, cet héritage, cette civilisation se trouvaient directement menacés par l'impérialisme soviétique — mais existaient, et existent indépendamment de cet impérialisme, qui n'a pas créé les solidarités atlantiques, mais les a révélées à elles-mêmes, vérifiant la règle philosophique selon laquelle c'est au contact et en fonction du « non-moi » que le « moi » prend le mieux conscience de lui-même. Ces solidarités doivent être « sauvegardées » par des dispositifs militaires, quelles que soient les modifications tactiques de la diplomatie soviétique, et « incarnées » par un renforcement de la coopération politique, par l'harmonisation des intérêts économiques, par une grande action culturelle.

Réaction collective de défense des pays occidentaux tous menacés par un même danger, l'OTAN a aussi, en 1949, exprimé un « fait de civilisation » — et, depuis, le « fait de civilisation » est devenu tellement essentiel que l'OTAN peut fort raisonnablement se vouloir la préfiguration d'une Communauté. Après avoir, par leur Alliance, sauvegardé leurs solidarités, c'est-à-dire leur « moi » collectif, les pays atlantiques sont maintenant affrontés à une nouvelle tâche, la structure politique de ces solidarités, de ce « moi » collectif ². Tâche immense, certes, mais pas du tout utopique, car le traité de Washington a simplement traduit l'accès du « monde atlantique » à la conscience de lui-même. Cette prise de conscience s'est effectuée dans une certaine conjoncture internationale — elle se développe maintenant dans une conjoncture différente ³.

L'OTAN apparaît comme une création entièrement nouvelle dans l'histoire. Tant par l'insertion des préoccupations militaires justifiées par les événements dans une

¹ Que nous avons dû considérablement résumer, bien à regret car il présente un grand intérêt. Mft.

² Tout ce qui est souligné dans ce chapitre l'est par nous. Mft.

³ L'auteur développe alors très en détail la conjoncture actuelle.

perspective éthique indépendante de ces événements, que par la permanence de la menace à laquelle elle entend faire front, que par son aspiration à être l'instrument de l'organisation politique de l'espace atlantique, l'OTAN ne peut être jugée en fonction des coalitions militaires qui, dans l'histoire, l'ont précédée.

Mais une question doit alors être posée : quelle est la valeur présente — c'est-à-dire, en d'autres termes, la légitimité des prétentions éthiques de l'OTAN — de cette civilisation occidentale dont les Etats membres se veulent l'incarnation après l'avoir sauvegardée par leur alliance ? Il paraît évident et certain que cette civilisation reste intégralement valable — mais elle ne s'affirmera comme telle que si les Occidentaux cessent d'identifier à elle les principes et les formes de la politique que certains d'entre eux ont menée depuis les débuts du partage colonial du monde extra-européen. Ceci est d'autant plus important que les dirigeants communistes, excipant des succès techniques qu'ils remportent, font de ces succès une conséquence du régime communiste et, rappelant qu'il y a un quart de siècle l'URSS était encore un pays sous-développé, déclarent qu'elle a réalisé en une génération ce que l'Occident a mis un siècle et demi pour réaliser.

Les grands problèmes de l'OTAN se situent ainsi sur trois plans :

— *sur le plan militaire*, il s'agit de renforcer et d'améliorer constamment une alliance qui ne peut pas ne pas être influencée par l'évolution des techniques en matière d'armement, et dont les concepts stratégiques et tactiques, fondamentalement défensifs, doivent être soumis à une révision continuelle ;

— *sur le plan politique*, il s'agit de donner une structure politique à cette communauté atlantique qui, révélée à elle-même par les dangers qui pesaient sur elle, a pris conscience d'elle-même au point que le traité de Washington peut être

considéré comme ayant ouvert une ère nouvelle, comme ayant, pour le « monde atlantique », marqué le passage de la « solidarité physique » à la « solidarité consciente », de la « solidarité vécue » à la « solidarité voulue »;

— *sur le plan éthique*, il s'agit d'illustrer, afin de mieux la défendre, cette civilisation occidentale qui, incontestée jusqu'ici dans ses valeurs fondamentales, est aujourd'hui mise en question par une culture qui nie la primauté de l'homme.

Ces trois tâches sont inséparables, et ne peuvent être menées que simultanément. Mais elles ne peuvent être menées comme elles doivent l'être que si, à tous les échelons, les responsables politiques des pays occidentaux prennent nettement conscience, d'une part, de la permanence de la menace communiste, d'autre part du caractère historique de leur alliance — et si, sur le plan de l'action, ils tirent les conséquences de cette prise de conscience.

Un cadre qui ne peut être national doit maintenant être bâti. Il ne s'agit plus de se demander quelle fut, en d'autres temps, la légitimité historique et morale des cadres nationaux qui se voulaient l'expression de coagulations humaines désireuses de forger elles-mêmes leur destin particulier. L'analyse ou la critique politique ne vaut que par une interprétation globale de la conjoncture historique.

Le rythme des bouleversements semble se ralentir avec la coexistence pacifique, cela nous paraît certain — *encore que la pénétration soviétique en Afrique puisse, très rapidement, créer une situation entièrement nouvelle*¹.

Aussi bien, seule l'organisation politique (au plein sens du terme) de cet « espace atlantique régionalisé » peut constituer une défense efficace contre une politique soviétique reposant sur une logique interne et se fixant des objectifs à long terme dont la permanence, justifiée par une idéologie

¹ Depuis que ce chapitre a été écrit, les événements de Berlin sont survenus.

à prétentions théologiques et dogmatiques, légitime les fluctuations tactiques.

Le but des Occidentaux doit être de gagner la guerre limitée pour n'avoir pas à livrer la guerre totale. Mais, dans la guerre limitée plus que dans la guerre totale, le courage, la foi, la volonté comptent autant que les ressources matérielles : les Occidentaux ne sauvegarderont le droit d'écrire eux-mêmes leur propre histoire que s'ils croient en eux-mêmes, s'ils croient en la civilisation qui les a faits tels qu'ils sont et tels qu'ils veulent rester. Ils ont bâti un instrument pour assurer leur défense et garantir leur avenir : l'Alliance Atlantique. L'heure est aujourd'hui venue de la renforcer en l'adaptant à la situation nouvelle du monde. En eux-mêmes, ce renforcement et cette adaptation ne supprimeront pas les périls qui seront encore, pour des années, notre sort quotidien, mais ils nous donneront une sérieuse chance de les surmonter.

* * *

Conclusions ¹

Dans la situation internationale actuelle, on peut se demander à quelles conditions il serait possible, aujourd'hui, d'empêcher l'extension d'un conflit local ou l'amplification apocalyptique d'une guerre générale.

C'est alors qu'interviennent les discussions sur les tactiques à adopter. Quelques-uns pensent que l'on peut prévenir une agression limitée en menaçant l'agresseur de représailles totales; d'autres répondent qu'il faut proportionner la menace à l'agression, donc concevoir des degrés dans la menace; d'autres encore estiment que ces deux formules sont équivoques, sans qu'ils proposent rien de positif.

Le souvenir de ce qui s'est passé en Corée est présent à la mémoire de chacun. La réplique américaine à l'agression

¹ Résumé des conclusions d'ensemble des quatre auteurs. Mais il faudrait tout citer ! Tout ce qui est souligné dans les conclusions l'est par nous. Mft.

constitua un exemple de représailles graduées. Les Etats-Unis disposaient pourtant à ce moment-là d'une écrasante supériorité nucléaire. Feraient-ils donc maintenant ce qu'ils n'ont pas fait alors, la parité ayant succédé à leur supériorité ? La conclusion paraît évidente.

Hors d'Europe, la graduation va de soi, ce qui oblige les Occidentaux :

- d'une part, à posséder assez de forces classiques¹, équipées ou non d'armes atomiques tactiques, pour que leurs adversaires ne se sachent pas assurés de l'impunité ;
- d'autre part, à mettre au point et à appliquer une politique suffisamment cohérente et dynamique pour s'opposer à la pénétration et à l'implantation soviétiques.

C'est en Europe que subsiste l'alternative du « tout ou rien », ou une guerre générale nucléarisée, ou pas de guerre.

Cette alternative, et les questions qui en constituent les éléments comme celles qui en découlent, précisent le grand problème que doivent résoudre les Occidentaux. Ceux-ci ont l'obligation de renforcer des dispositifs militaires comportant :

- un potentiel nucléaire (engins et vecteurs) capable, en cas d'agression, d'infliger à l'Union soviétique des destructions telles que celle-ci ne puisse les subir sans accepter en même temps sa disparition ;
- de grandes unités capables de s'opposer à une agression², même si celle-ci utilise des engins atomiques tactiques ; des troupes capables de réprimer la guérilla.

Il faut distinguer les possibilités de destruction dont dispose l'agresseur et les possibilités de survie (donc de représailles) dont dispose celui qui est l'objet de l'agression. Dans la perspective d'un éventuel conflit américano-russe, il faut distinguer les destructions que peut causer l'URSS et celles qu'elle peut accepter de subir. Lorsque la stratégie du

¹ Le général Gallois est d'un autre avis. Voir le numéro d'août. Mft.

² Le général Gallois (voir numéro d'août) est, rappelons-le, d'un avis différent. Mft.

« tout ou rien » a été élaborée, les Etats-Unis pouvaient détruire¹ toutes les œuvres vives de l'URSS. Aujourd'hui les deux antagonistes ont la possibilité de se détruire mutuellement.

Ceci ne pouvait pas rester sans conséquences sur les réactions politiques. C'est ainsi que pendant plusieurs années les Européens craignaient que les Américains ne fussent trop prompts à déclencher une opération nucléaire, et qu'aujourd'hui ils craignent qu'ils ne la déclenchent que s'ils se trouvent directement menacés.

Cette réaction, cette inquiétude ne se manifesteraient pas si les problèmes nucléaires et leurs conséquences étaient mieux connus et si de « bons esprits » ne s'étaient pas évertués à discuter de problèmes qu'ils ne connaissent pas. Qu'un grand philosophe discute de philosophie, qu'un métaphysicien traite de métaphysique, c'est normal et nécessaire, mais qu'au nom de leur compétence dans tel ou tel domaine et de leur rayonnement, ces hommes² entrent de plain-pied dans les discussions stratégiques en ignorant tout de la logique nucléaire, voilà qui est à la fois inadmissible et dangereux. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, c'est l'arme atomique qui a préservé la paix, n'en déplaise à certains « moralistes ». Elle peut encore la préserver, à condition que sa signification soit parfaitement comprise.

Ceci pose un problème d'information — mais aussi un problème politique.

On en est aujourd'hui au point où l'effort technique est hypothéqué par des facteurs politiques. Qu'il s'agisse de l'intégration des forces conventionnelles en Europe, des projets relatifs à une force nucléaire OTAN, du développement de la coopération dans tous les domaines non militaires, etc... l'obstacle est de nature politique. Certes, il serait utopique, et par conséquent dangereux, de prétendre bâtir un Etat atlantique — mais il n'est pas moins dangereux d'en

¹ Impunément, pourrait-on dire. Mft.

² Et bien d'autres ! Mft.

rester au stade des souverainetés nationales insoucieuses les unes des autres, souvent rivales les unes des autres, *et il n'est pas moins utopique de penser que la simple juxtaposition de défenses nationales peut constituer un système efficace.*

Ne pas accepter la logique nucléaire, ne pas admettre le risque de subversion, ne pas vouloir l'Alliance à tous les domaines non militaires, c'est rejeter les conséquences d'une situation qui, quoi qu'on en pense et quoi qu'on fasse, est ce qu'elle est.

Le véritable problème est ainsi d'ordre intellectuel. Aussi grandes qu'aient été les histoires nationales, elles appartiennent maintenant au passé, et l'avenir ne sera pas assuré par la simple juxtaposition des volontés nationales : qu'elles soient vieilles ou jeunes, fortes ou faibles, les nations occidentales se sauveront ensemble, ou périront ensemble ¹. La pire des attitudes consiste à ne pas accepter les conséquences de cette évidence.

L'instrument dont disposent les Occidentaux — l'Alliance Atlantique — doit aujourd'hui être modifié, renforcé. Cette Alliance a exprimé une peur commune, et une commune volonté de sauvegarder les valeurs morales sur lesquelles s'est bâtie la civilisation occidentale. Elle peut et elle doit aujourd'hui exprimer la permanence de cette même volonté : il ne s'agit pas seulement de survivre, mais d'édifier un avenir fondé sur les valeurs qui ont été sauvegardées depuis 1949.

* * *

Telles sont, en résumé, les conclusions des quatre auteurs de l'«Avenir de l'Alliance Atlantique». *Quant à nous*, nous ne saurions assez recommander à tous ceux qui s'intéressent à cette Alliance, à la défense de l'Europe, de lire l'ouvrage

¹ La Suisse fera-t-elle exception à la règle ? Mais ça, c'est une autre histoire. Mft.

complet dont nous avons bien conscience de n'avoir pu donner qu'un reflet. Hommes politiques et militaires, ils devraient être nombreux chez nous, car on sait bien que ce n'est pas l'OTAN qui menace la paix mondiale, et notre politique traditionnelle doit — en cas de conflit suivi d'une invasion de notre pays — très vraisemblablement nous jeter dans ses bras.

Colonel-divisionnaire MONTFORT

La DCA dans le cadre de la réorganisation de l'armée

Au mois de juin dernier, lors de l'assemblée générale de la Société suisse des officiers, le Chef de l'état-major général a consacré son exposé aux problèmes de la défense de l'espace aérien.

Le 14 juillet 1961, le Conseil fédéral adressait à l'Assemblée fédérale un projet d'arrêté avec message à l'appui pour demander et justifier un crédit de 450 millions, soit 300 millions destinés à l'achat d'engins téléguidés et 150 millions à l'acquisition de canons de DCA automatiques de calibre moyen.

A Thoune, le 28 août, la presse et les officiers instructeurs ont eu l'occasion d'assister à des démonstrations présentées par les deux maisons suisses qui sont en concurrence pour la fourniture de canons de DCA : Hispano-Suiza de Genève et Oerlikon. Le Service technique militaire a mis également à disposition un modèle du missile anglais Bloodhound qui a